



DOSSIER D'INSCRIPTION EXPO MOTOS ANCIENNES

53^{ème} PUCES MOTOPIECES du MC *les VIKINGS*

REGLEMENT & CONDITIONS GENERALES

HORAIRES DES PUCES MOTO

Dimanche 8 avril 2018 de 6h à 17h00

HORAIRES DE L'EXPOSITION

Dimanche 8 avril 2018 de 8h30 à 17h00

INSTALLATION

Samedi 7 avril de 10h00 à 19h00 ou

Dimanche 8 avril de 6h30 à 8h
(Délai à respecter impérativement)

FIN DE L'EXPOSITION

Dimanche 8 avril à partir de 17h00

ESPACES EXPOSANTS

Une exposition aura lieu dans un gymnase et est ouverte moyennant inscription préalable, nominative et incessible. Les exposants fourniront à l'organisateur tous documents d'identité qui leurs seront demandé et respecteront les directives d'installation. L'organisateur pourra refuser dans les espaces exposants toutes personnes ou activités ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation ou ne s'étant pas inscrite à l'avance. Sauf validation de notre part, il est interdit aux exposants de céder ou de partager à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie de leur emplacement.

INSCRIPTION EXPOSANTS

Pour être prise en compte, toutes demandes d'inscription doivent être intégralement complétées. Les dossiers incomplets seront réexpédiés. L'organisateur notifiera en temps utile la validation de la demande d'inscription.

ESPACES CLUBS

Un espace est consacré aux clubs, moyennant inscription, l'organisateur leur réserve une surface correspondant à leurs besoins exprimés. Toute opération commerciale de relations publiques, ou qui ne correspond pas à l'esprit associatif est interdite dans cet espace. L'organisateur pouvant refuser toute inscription de correspondant pas à l'esprit de la manifestation.

DEGRADATIONS

Les exposants seront tenus de laisser leur emplacement propre après leur départ. Ils s'engagent à ne pas dégrader la propriété publique ou privée le long de laquelle ils tiendront leur stand. Toutes dégradations ou disparition du matériel mis à disposition aux participants, exposants ou clubs, leur sera facturées

RESTRICTIONS

La vente de boissons, tabac et nourritures est strictement interdite. L'organisateur se réserve pour lui même ou certains commerçants choisis par lui, la concession de la vente sur place de boissons ou denrées alimentaires. Des buvettes et restaurations rapides seront installées sur le lieu de la manifestation.

ASSURANCES

L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de vols ou préjudices éventuels, intervenant avant, pendant et après la manifestation, aux biens, aux personnes sur le site de celle-ci. Les exposants renoncent explicitement à tout recours contre l'organisateur pour quelque dommage que ce soit et quelqu'en soit la cause.

Les exposants sont responsables de la zone qu'ils occupent et de la sécurité de leur installation et de leur montage.

Les exposants sont responsables de leur couverture d'assurance. L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile en tant qu'organisateur de la manifestation.

PARKINGS, CIRCULATION, FEUX

Les participants, exposants, clubs et prestataires se conformeront à la signalisation mise en place. Les déplacements à l'intérieur du site doivent s'effectuer à allure ralentie en respectant le plan de circulation et l'attribution des parkings. La circulation de mini moto et de tous véhicules non homologués (moteur tournant) est interdite sur le site de la manifestation.

Feux de camp et toute flamme vive sont interdits.

ANNULATION

Dans le cas où, pour une raison de force majeure, la manifestation ne pourrait avoir lieu, les participants et les exposants s'engagent à ne réclamer aucune indemnité à l'organisateur

GENERALITÉS

Cette manifestation se déroule de façon amicale, et les participants sont invités à en respecter l'ambiance conviviale. Du fait de sa présence, chaque participant accepte sans réserve le présent règlement et les directives écrites ou orales données par les organisateurs avant et pendant la manifestation.

L'organisateur des Pucés Moto aura le droit de statuer sur les cas non prévus au contrat et au présent règlement et ses décisions seront exécutoires. De même, dans le cas où la situation l'exigerait d'une façon précise et impérieuse, et dans l'intérêt même de la manifestation, l'organisateur pourrait prendre des décisions dans le but unique d'assurer le bon déroulement de celle-ci.

Merci de votre compréhension.



DOSSIER D'INSCRIPTION EXPO MOTOS ANCIENNES

53^{ème} PUCES MOTOPIECES du MC *les VIKINGS*

INSCRIPTION A L'EXPOSITION MOTOS ANCIENNES

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel :

Port : Email :

Marque(s) de votre moto(s) / Année de fabrication / Type et Modèle

.....
.....
.....
.....

Valeur estimée de votre ou vos motos :

Nous envisageons d'organiser une balade motos anciennes, souhaitez vous y participer

Oui non (entre 11h et 12h)

Si vous faite partie d'un club

Nom du Club : Téléphone de votre Club :

Adresse de votre Club :

Nom et Prénom de votre Président(e) :

A retourner à

MC LES VIKINGS
Xavier SIROT
119 rue de Freneuse
76410 St Aubin les Elbeuf

Xavier - Tel : 06 07 10 38 81

Carol - Tel : 07 68 76 52 90

Email : expoanciennes@mclesvikings.fr

Je soussigné(e) demande mon admission comme exposant pour L'EXPO MOTO ANCIENNES des PUCES MOTO. Je déclare avoir pris connaissance du règlement dont j'accepte toutes les clauses sans réserves ni restrictions. Je déclare avoir pris connaissance des caractéristiques de la police d'assurance souscrite par l'organisateur et renonce à tous recours envers celui ci.

Fait le :

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »